

**COMMUNE DE BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE****Extrait du Registre des Arrêtés du Maire****ARRETE**

Le Maire de la Commune de BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2213-2 ;  
Vu le Code de la route ;

Considérant la demande de la société l'envert du décor en date du 28/12/2021  
concernant des travaux de dessouchage ;

**ARRETE :**

**Article 1 :** En raison de travaux cités ci-dessus, la circulation rue de l'Aussonnelle sera alternée. L'accès aux places de parking sera bloqué.

**Article 2 :** La durée des travaux est estimée à une demie journée, le 25/01/2022.

**Article 3 :** La mise en place de la signalétique sera effectuée par l'entreprise intervenante, manuellement.

**Article 4 :** Monsieur le Maire de BONREPOS SUR AUSSONNELLE, et Monsieur le Commandant de Gendarmerie de SAINT-LYS sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à la gendarmerie de SAINT-LYS.

Fait en Mairie, le 04 janvier 2022.

Le Maire

Thierry CHEBEL

